

ACTION URGENTE

SYRIE. LIBÉRATION SOUS CAUTION DE KAMAL SALOUM

Kamal Saloum a été libéré sous caution le 26 mars 2012. Il avait été arrêté le 11 février 2012 et était maintenu en détention au secret depuis. Il est actuellement jugé pour des infractions liées au fait d'avoir contacté des médias internationaux et de s'être exprimé contre le gouvernement de Bachar el Assad.

Kamal Saloum a disparu le 11 février dernier alors qu'il rentrait du travail à Al Suwayda, dans le sud du pays. Il avait accordé un entretien le 7 février à Al Jazeera, une chaîne d'information internationale, car les forces de sécurité avaient fait une descente chez lui après une manifestation. Il semble que ce soit la raison de son arrestation. D'après certaines informations, Kamal Saloum a été déféré devant un juge avant d'être libéré ; il a été accusé d'infractions liées au fait d'avoir contacté des médias internationaux et critiqué les autorités syriennes. On ignore quand aura lieu la prochaine audience.

La famille de cet homme a d'abord été informée qu'il avait été interpellé et placé en détention par des membres du Service de renseignement de l'armée de l'air syrienne à Al Suwayda, mais un contact en Syrie a déclaré à Amnesty International que Kamal Saloum avait passé la plus grande partie de sa détention dans les locaux du Service de renseignement militaire à Damas, la capitale du pays. Le même contact a affirmé à l'organisation que cet homme avait été, à de nombreuses reprises, gravement battu avec divers objets, insulté et détenu dans une petite pièce tellement surpeuplée que les personnes ne pouvaient pas y dormir correctement.

Kamal Saloum souffre de problèmes cardiaques, de diabète et d'hypertension mais il n'a reçu aucun traitement pour cela. Amnesty International a été informée que lorsque cet homme a demandé des médicaments, il s'est vu opposer un refus et a été insulté. Celui-ci semble avoir perdu beaucoup de poids depuis son arrestation.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International continuera de surveiller de près cette affaire et interviendra de nouveau si nécessaire.

Nom : Kamal Saloum

Genre : homme

Informations complémentaires sur l'AU 76/12, MDE 24/035/2012, 12 avril 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

